

EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi vingt-cinq septembre à dix-huit heures le conseil communautaire de Cingres Métropole, légalement convoqué le 29 septembre 2025, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Cingres, sous la présidence de Monsieur GILBERT, Président.

Nathalie HEBILLÉ, Conseillère Communautaire, désignée au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

Etaloni, prijava:

[illegible]

Abertas asociadas con delegación de poderes:

Nouveaux accords avec obligation de pourvoir.
 Mme Catherine RAUBENIN - GEARD donne pourvoir à M. Guillaume DUBREIN
 Mme Sarah GENTIL donne pourvoir à M. Rémy BERGOU
 M. Pascal THIELLER donne pourvoir à M. Denis VERON
 Mme Jean VERON donne pourvoir à M. Jean-Louis GUYOT
 Mme Marie-Claude BOUDIN donne pourvoir à M. Gilles CHASSAGNE
 Mme Hélène THIELLER donne pourvoir à Mme Marie-LAURE
 M. Vincent BERGOUSSIE donne pourvoir à M. Jean-Louis BERNARD
 M. Jérôme ELIED donne pourvoir à M. Jean-Luc BONNET
 M. Jamal NATANI donne pourvoir à Mme Marie-Eve TAYSSI
 Mme Stéphanie ZATTEL donne pourvoir à M. Philippe JONCOET

Abstract.

Mme Julie LÉFANT, M. Alexandre NOÛTHÉAULT, M. Francis DUBAY, Mme Monique DEUR, Mme
Sandra GILBERT

L'ORDRE DU JOUR EST:

Modification n°1 du Plan local d'urbanisme de Bonnae-la-Côte - Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas si

NP 12.12

Modification n°1 du Plan local d'urbanisme de Bonnac-la-Côte – Avis conforme de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

Délibération du 25 septembre 2025



TÉLÉCHARGER